



INASTI "on the move"

Rapport annuel 2015

Chiffres et tendances

En 2015, le nombre de travailleurs indépendants a à nouveau augmenté, tout comme le nombre de starters et le nombre d'indépendants pensionnés. Bonne nouvelle, le nombre de sociétés en faillite est en baisse.

Augmentation du nombre total de travailleurs indépendants

L'année 2015 se caractérise, à nouveau, par une augmentation du nombre de travailleurs indépendants. On compte 1.035.469 travailleurs indépendants (677.966 hommes et 357.503 femmes). Il s'agit d'une augmentation de 19.567 unités ou + 1,93 % par rapport à 2014.

109.770 travailleurs indépendants ne sont pas de nationalité belge (103.630 en 2014 ou + 5,92 % en 2015). Les nationalités roumaine, néerlandaise et française sont les plus représentées.

Nouvelle augmentation du nombre de starters

Le nombre de starters est à nouveau en hausse. En 2015, il a même passé la barre des 100.000. En effet, on compte désormais 103.200 starters en Belgique (contre 96.844 en 2014). Parmi les 24.609 starters qui n'ont pas la nationalité belge, les nationalités roumaine, bulgare et néerlandaise constituent le trio de tête.

Augmentation du nombre de pensionnés et du nombre de pensionnés poursuivant leur activité indépendante

Dans le régime des travailleurs indépendants, le nombre de pensionnés continue d'augmenter et est passé de 519.648 au 1^{er} janvier 2014 à 526.396 au 1^{er} janvier 2015. L'augmentation concerne surtout les personnes qui bénéficient d'une pension de retraite comme isolé. De même, le nombre de pensionnés continuant d'exercer une activité indépendante ne cesse d'augmenter (de 89.866 en 2014 à 93.583 en 2015).

Autres constatations pour 2015

- Diminution importante du nombre de sociétés en faillite (de 8.552 en 2014 à 6.935 en 2015);
- Augmentation du nombre de sociétés;
- Légère augmentation des revenus moyens professionnels nets;
- La gestion financière globale affiche à nouveau un boni en 2015.

INASTI "on the move"

En 2015, l'INASTI a été, au propre comme au figuré, "on the move"! Non seulement nous avons pris possession des nouveaux bâtiments du siège central, mais les principes du *New way of working*, axés sur la flexibilité, l'autonomie, la responsabilisation et la culture du résultat, sont devenus une réalité tangible.

Evidemment, la réalisation des projets stratégiques a été poursuivie en 2015, notamment:

- La plateforme "Séquoia" qui permettra, à terme, à chaque indépendant et chaque entreprise de disposer d'un dossier électronique unique contenant toute l'information sur son statut social;
- Le "Moteur Pension" (mypension.be), en collaboration avec le Service fédéral des pensions, qui permet dès aujourd'hui à l'indépendant de connaître la date à laquelle il peut partir au plus tôt à la pension, et ce dans chaque régime. A terme, il permettra aussi de calculer des pensions et de faire des simulations;
- La mise en place d'un style maison plus étendu et de plus moderne qui réponds aux besoins actuels de communication ainsi que la création de sites Web modernes et orientés client;
- "Walina", un projet pilote dans trois de nos bureaux régionaux, qui s'inscrit dans un projet plus vaste visant à créer à terme un "back office" et un "front office" commun.

Par ailleurs, le rapport annuel offre un aperçu des principales réalisations 2015 en matière de législation et de jurisprudence portant sur le statut social.

Informations pratiques

Par respect pour l'environnement, le rapport annuel de l'INASTI n'existe que sous forme numérique. La version intégrale du rapport annuel peut être consultée sur **notre site Web** (dans 'A propos de l'INASTI').

Coordonnées pour le public

Call center pensions: numéro gratuit 1765 - Tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 17h (vendredi jusqu'à 16h).

E-Mail: info@rsvz-inasti.fgov.be

Correspondance: INASTI • 35 Quai de Willebroeck • 1000 Bruxelles

Coordonnées pour la presse

Service Communication INASTI • Floriane De Muyter • +32 2 546 44 92 • floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be